

## Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2026

### Le FIR lance la méthode VOICE

La première méthode d'évaluation de l'efficacité et de l'influence de l'engagement actionnarial et obligataire

À l'issue de plus d'un an de travaux soutenus, le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) publie **la première version de la méthode VOICE<sup>1</sup>**.

En cohérence avec leur approche d'investisseurs de long terme, les investisseurs responsables prennent position sur des enjeux de préservation de l'environnement, d'équité sociale et de gouvernance (ESG). Par conséquent, ils cherchent à influencer les entreprises pour qu'elles améliorent leurs pratiques et fassent évoluer leurs modèles économiques vers plus de durabilité : c'est ce qu'on appelle l'engagement.

Aujourd'hui, cet essor accéléré des initiatives d'engagement actionnarial et obligataire s'accompagne d'un **besoin croissant de transparence, de mesure et d'harmonisation**.

Début 2025, un groupe pilote d'investisseurs institutionnels, de sociétés de gestion et d'académiques a été constitué sous l'égide du FIR par le FRR<sup>2</sup> et l'ERAFP<sup>3</sup> afin d'élaborer **un cadre visant à renforcer l'efficacité de l'engagement**. Pour cela, le groupe a travaillé à clarifier la définition, la comptabilité, la mesure de l'influence et le *reporting* des activités d'engagement. En effet, il n'existe pas à ce jour de définition consensuelle de l'engagement, de mesure claire de son efficacité, ni de cadre de *reporting* harmonisé. Le groupe a ainsi identifié plusieurs outils pour évaluer la qualité et l'efficacité des actions d'engagement, notamment au travers du **concept d'influence**.

Cette nouvelle méthode « VOICE » élabore les bases solides d'un cadre de référence visant à favoriser une meilleure compréhension de la pratique de l'engagement et valoriser les engagements de qualité influençant réellement et durablement les entreprises.

La méthode s'articule autour de **quatre outils** concrets et standardisés permettant de :

- 1) clarifier **la comptabilité** des engagements ESG (qu'est-ce qui constitue un engagement ?) ;
- 2) évaluer la **probabilité d'influence** d'un engagement selon une gradation proposée en cinq niveaux (comment évaluer sa contribution ?) ;
- 3) **rendre compte** des pratiques d'engagement ESG (comment reporter ?) ;
- 4) identifier et mobiliser **les ressources** nécessaires à la mise en œuvre d'engagements de qualité (quelles ressources mobiliser pour un engagement de qualité ?)

Ces outils peuvent être utilisés par les **investisseurs institutionnels** dans le cadre de leurs engagements directs auprès des entreprises ainsi que lors de la sélection et du suivi des gérants et des fonds. Ils peuvent également être utilisés par **les sociétés de gestion** dans le cadre de leurs réponses aux appels d'offre, des due diligences et plus largement, dans l'élaboration de leur stratégie d'engagement et le suivi de leurs activités d'engagements. Ils permettent enfin aux sociétés de gestion de publier des données sur la base de définitions

---

<sup>1</sup> VOICE : *Valuation Of Influence in Corporate Engagement*

<sup>2</sup> Fonds de Réserve pour les Retraites

<sup>3</sup> Établissement de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique

standardisées et aux investisseurs institutionnels de mieux évaluer la capacité et les résultats de leurs sociétés de gestion à mener des engagements pertinents.

VOICE est une méthode vouée à évoluer. Elle répond à un besoin concret des investisseurs institutionnels, des sociétés de gestion et des entreprises sur la qualité de l'engagement, **offre un langage commun** et des outils robustes. La méthode VOICE a pour but de renforcer la crédibilité des activités d'engagement des investisseurs auprès des entreprises et des parties prenantes et d'atténuer les risques d'*engagement washing*. Elle facilite la sélection des sociétés de gestion par les investisseurs institutionnels, un meilleur suivi de l'activité mais également la bonne allocation des ressources au sein des entités qui engagent.

La méthode VOICE couvre l'engagement sur les marchés cotés (actions et obligations) et cible les engagements visant à influencer les entreprises sur les sujets ESG.

Le groupe pilote constitué au sein du FIR et soutenu par les PRI est composé d'experts représentant des investisseurs institutionnels, des sociétés de gestion et des académiques. Il a vocation à **recueillir les suggestions d'évolution de la méthode et à les piloter dans le temps**.

Enfin, il invite les investisseurs institutionnels, sociétés de gestion et, plus largement, les *engagers*<sup>4</sup> à **intégrer progressivement la méthode VOICE dans leurs outils de pilotage et de suivi de l'engagement**.

---

#### Les membres du groupe pilote :

Gabrielle Bodel	Malakoff Humanis	Sophie Haas	FRR
Benjamin Chekroun	Candriam	Mickaël Hellier	CDC Croissance
Héloïse Courault	BNPP AM	François Humbert	Generali AM
Jean-Philippe Desmartin	EDRAM	Anne-Claire Imperiale	Sycomore AM
Pierre Devichi	ERAFP	Karine Leymarie	MAIF
Catherine Friedrich	PRI	Marie Marchais	FIR
Stéphanie Giamporcaro	Kedge Business School	Clara Melot	PRI
Jean-Pascal Gond	Bayes Business School	Sébastien Thévoux-Chabuel	Dauphine Université

---

La définition de l'engagement retenue dans le cadre de la méthode<sup>5</sup> :

*L'engagement repose sur un ou plusieurs objectif(s) spécifique(s) et ciblé(s), afin d'influencer la transparence, les opérations et/ou les stratégies des entreprises sur des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et dans le but de protéger et/ou de renforcer la création de valeur à long terme.*

---

#### Citation FRR

Pour Sophie Haas, responsable ISR au Fonds de Réserves pour les Retraites : « *L'engagement est un outil puissant pour le FRR qui souhaite influencer les entreprises vers des pratiques plus durables et responsables. Le FRR encourage les investisseurs institutionnels à suivre et déployer les meilleures pratiques en termes d'engagement sur la préservation de l'environnement, de justice sociale et de gouvernance équilibrée. Notre objectif est de définir des critères d'évaluation de l'engagement de nos gérants aussi bien qualitatifs que quantitatifs, utilisables dans nos appels d'offres et sélections de fonds, ainsi qu'une grille de reporting harmonisée, pour son suivi.* »

---

<sup>4</sup> Terme retenu par le groupe pilote pour désigner tout investisseur ou fournisseur de services engageant une entreprise dans un objectif d'influence

<sup>5</sup> Cette définition distingue l'engagement du dialogue, qui est une forme d'interaction avec les entreprises occasionnelle ou récurrente, ouverte, en général à des fins de collecte d'information ou de construction de connaissance, et dont l'objectif n'est pas la recherche d'influence.

### Citation ERAFP

Pour Pierre Devichi, ex-responsable ISR à l'ERAFP : « Après plus d'un an de travaux et de nombreux échanges, le constat que nous avons posé au lancement du groupe de travail a révélé sa pertinence : le manque de définitions harmonisées, de mesure de l'efficacité et de l'efficacité de l'engagement constitue un frein au développement d'engagements de qualité. Les travaux menés et le présent rapport visent à répondre à ces écueils en proposant des outils pratiques et novateurs regroupés au sein de la méthode VOICE. Cette méthode sera d'autant plus utile qu'elle sera utilisée par le plus d'acteurs de l'engagement, visant ainsi à une harmonisation de sa mesure ».

### A propos de

Le **Forum pour l'Investissement Responsable** (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, académiques... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40, Club Small & Mid Cap...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la Finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR décerne des Prix pour la recherche académique européenne en « finance et développement durable » en association avec les *Principles for Responsible Investment* (UNPRI). Le Forum est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. [www.frenchsif.org](http://www.frenchsif.org)

### Contact :

#### **Philippine Schiano**

[philippine.schiano@frenchsif.org](mailto:philippine.schiano@frenchsif.org) - Tél : + 33 (0)1 40 36 61 58/+33 (0)6 29 83 69 54

FIR - Forum pour l'Investissement Responsable  
48 rue Sainte-Anne – 75002 Paris – France